



Mars 2011

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- 🔗 APPEL À PROJETS R&D (FUI) > Le 12^e appel à projets de R&D du FUI est lancé jusqu'au 29 avril 2011
- 🔗 APPELS À PROJETS R&D (FUI) > Résultats du 11^e appel à projets de R&D du FUI : 83 nouveaux projets collaboratifs de R&D
- 🔗 NORMALISATION > Des possibilités d'aide à la participation à des travaux de normalisation européens ou internationaux
- 🔗 PUBLICATION > Une nouvelle brochure de présentation des pôles de compétitivité en France
- 🔗 ZOOM INVESTISSEMENTS D'AVENIR > Résultats du 1^{er} appel à projets « Biotechnologies et bio ressources » : 5 projets lauréats pour un montant de 33,7 M€
- 🔗 ZOOM INVESTISSEMENTS D'AVENIR > Résultats du 1^{er} appel à projets « Cohorte » : 10 lauréats parmi 44 projets reçus
- 🔗 ZOOM INVESTISSEMENTS D'AVENIR > Lancement des appels à projets « Ville numérique » et « Systèmes de transport intelligent »
- 🔗 ZOOM INVESTISSEMENTS D'AVENIR > Économie numérique : les appels à projets en cours
- 🔗 ZOOM INVESTISSEMENTS D'AVENIR > Appels à manifestation d'intérêt en cours

🔗 INTERNATIONAL

- 🔗 PARTENARIAT INTERNATIONAL > Un nouveau partenariat franco-brésilien grâce à l'appel à projets d'OSEO et de la FINEP
- 🔗 PARTENARIAT INTERNATIONAL > Une nouvelle coopération franco-russe des pôles de compétitivité et technopôles français

🔗 ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

- 🔗 PUBLICATION > Nouveau : le bulletin de veille sur les aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité

🔗 LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- 🔗 ÉNERGIE > Bahia : un banc de tests pour pile à combustible, au service de la formation

VIE DES PÔLES

- 🔗 PROJETS DES PÔLES > Le pôle Images & Réseaux distingue ses meilleurs projets
- 🔗 PARTENARIAT INTERNATIONAL > Le pôle Vegepolys signe un partenariat avec le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF)
- 🔗 PARTENARIATS INTER-PÔLES > Quand Vitagora s'allie à Qualiméditerranée et à PASS pour l'émergence de projets innovants

▪ APPEL À PROJETS R&D (FUI)

Le 12^e appel à projets de R&D du FUI est lancé jusqu'au 29 avril 2011

Le 15 mars 2011, les ministres en charge de la politique des pôles ont lancé le 12^e appel à projets collaboratifs de R&D des pôles de compétitivité, dans le cadre du fonds unique interministériel (FUI). Son cahier des charges comporte un certain nombre de nouvelles dispositions.

Les porteurs de projets doivent déposer leurs dossiers de candidature en ligne, sur l'extranet FUI-OSEO dédié et sécurisé, avant le **29 avril 2011 à 12h00**.

Par rapport aux précédents cahiers des charges, le cahier des charges du 12^e appel à projets contient de nouvelles dispositions, notamment :

Les projets :

- nécessitant moins de 750 000 euros d'aides, ont vocation à être présentés préférentiellement au programme aides à l'innovation d'OSEO, sous réserve de leur éligibilité à ce programme,
- qui présentent une part de financements pour les laboratoires ou organismes publics de recherche ou organismes de formation supérieure à 40% de l'ensemble des financements sollicités doivent le justifier au regard des retombées attendues.

Les partenaires du projet doivent en particulier :

- présenter une situation financière en cohérence avec l'importance des travaux qu'ils se proposent de mener dans le cadre du projet ainsi qu'avec les financements sollicités,
- fournir un préaccord de consortium comprenant les grands principes et les premiers éléments de cadrage des engagements de chacun des partenaires et de la répartition des droits de propriété ou des droits d'exploitation et des retours attendus.

À l'issue de l'expertise des dossiers présentés, les ministères en charge de la politique des pôles de compétitivité procéderont à la sélection des projets dont la liste sera publiée fin juillet 2011.

Les candidatures de projets de R&D structurants des pôles, d'un montant de l'ordre de 8 à 50 millions d'euros ont vocation à être déposées dans le cadre de l'appel à projets de « **R&D structurants des pôles de compétitivité** » des investissements d'avenir lancé en octobre 2010, plutôt que dans le cadre du FUI. En ce qui concerne l'année 2011, deux nouvelles vagues de sélection des projets de R&D structurants dans le cadre des investissements d'avenir sont programmées. Elles correspondent à des dépôts de dossiers jusqu'au 29 avril 2011 et 30 septembre 2011.

 En savoir plus

- <http://competitivite.gouv.fr/les-appels-a-projets-de-r-d-dans-le-cadre-du-fui-fonds-unique-interministeriel/le-12e-appel-a-projets-de-r-d-790.html>

Résultats du 11^e appel à projets de R&D du FUI : 83 nouveaux projets collaboratifs

À l'issue du 11^e appel à projets de R&D des pôles de compétitivité, l'État a décidé de financer 83 nouveaux projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) émanant de 52 pôles de compétitivité, pour un financement total de 76 M€.

Ces projets ont été retenus parmi les 185 dossiers présentés par les pôles. Sélectionnés pour leur caractère innovant et pour l'activité économique qu'ils devraient générer, ils vont bénéficier d'une aide financière de l'État. La mobilisation des collectivités territoriales et des fonds communautaires (FEDER) sur la plupart de ces projets, complète ces financements à hauteur de 56 M€.

En cumulé, l'ensemble des appels à projets des pôles ont permis de soutenir 972 projets depuis 2005. Ces projets représentent un montant de dépenses de R&D de près de 4,7 Md€, 15000 chercheurs, et un financement public de 1,9 Md€ dont 1,2 Md€ par l'État.

Consulter

-  [La liste des projets retenus](#)
-  [Quelques exemples de projets aidés.](#)

Des possibilités d'aide à la participation à des travaux de normalisation européens ou internationaux

Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a mis en place un dispositif d'aide financière afin d'encourager la participation des PME, entreprises industrielles et artisanales, aux travaux de normalisation. C'est un moyen pour ces entreprises de rester compétitives sur la scène internationale.

Destinée à permettre la participation d'experts reconnus, cette aide concerne notamment les pôles de compétitivité.

Quel type d'aide pour les pôles ?

La direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) peut prendre en charge jusqu'à 50 % des dépenses consacrées aux travaux de normalisation sur une période prévisionnelle de trois ans (déplacements, temps passé et frais de mission)

Ce soutien financier s'adresse notamment aux membres d'un pôle de compétitivité qui souhaitent mandater un expert dans les travaux de normalisation agissant au nom des entreprises du pôle.

Consulter

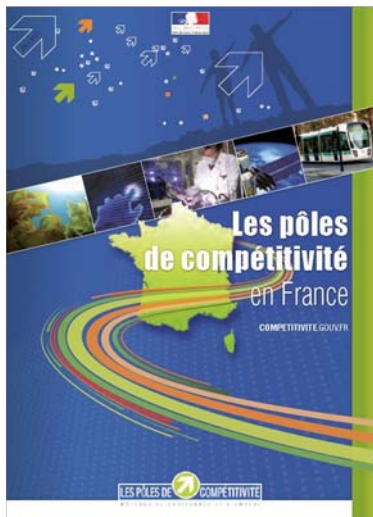
-  [Présentation de la convention](#)

Contact

-  [Murielle Freyssinet \(DGCIS\) Tél. : 01 53 44 97 19](#)

Une nouvelle brochure de présentation des pôles de compétitivité en France

Destinée à présenter la politique française des pôles de compétitivité, cette brochure a été complètement actualisée. Elle décrit les éléments fondamentaux de cette politique, et met l'accent sur des actions concrètes menées par les pôles.



Ainsi, **quatre exemples d'actions en faveur des écosystèmes** de croissance et d'emploi dans les secteurs du financement, de l'international, de la formation et de la gestion des compétences sont présentés.

Ils sont complétés par **six exemples de projets de R&D** collaboratifs aidés dans le cadre du FUI et aboutis et **deux exemples de plates-formes d'innovation**.

Une nouvelle charte graphique, identique à celle du site Internet www.competitivite.gouv.fr et de la lettre d'information des pôles, a été adoptée.

La brochure est disponible au format pdf pour les versions française, anglaise et espagnole.

Une version allemande sera également bientôt disponible en version html.




 Télécharger

 [La brochure « Les pôles de compétitivité en France »](#)

Résultats du 1^{er} appel à projets « Biotechnologies et bioressources » : 5 projets lauréats pour un montant de 33,7 M€

Inscrit dans l'action « Santé et Biotechnologies » dotée de 1,55 Md€, cet appel à projets est destiné à faire émerger une bio-économie basée sur la connaissance du vivant et sur de nouvelles valorisations des ressources biologiques renouvelables.

Parmi les 15 projets déposés, ont été retenus les projets :

-  **Amaizing et Breedwheat**, portés par l'Institut national de recherche agronomique qui permettront de sélectionner de nouvelles variétés de maïs et de blé moins exigeantes en eau et en engrais, pour une agriculture plus robuste et plus respectueuse de l'environnement,
-  **Idealg** porté par l'Université européenne de Bretagne qui vise le développement d'outils destinés à valoriser les ressources marines (algues, etc.) de façon durable.
-  **Synthiacs et Biorare**, respectivement portés par l'Institut national de recherche agronomique et le Cemagref, qui ont vocation à développer des solutions innovantes pour produire des carburants et des produits chimiques à partir des déchets organiques ou de la biomasse.

Résultats du 1^{er} appel à projets « Cohorte » : 10 lauréats parmi 44 projets reçus

Inscrit dans l'action « Santé et Biotechnologies », l'appel à projets « Cohortes » est doté de 200 millions d'euros et assure un financement sur la durée. Les intérêts de la dotation de 200 millions d'euros permettront de financer la constitution et le suivi de ces 10 cohortes sur une période de 9 à 10 ans.

Ces 10 projets permettront de constituer des bases de données essentielles pour des programmes de recherche ambitieux. Les projets retenus sont :

- 🚩 **Radico** sur les maladies rares ;
- 🚩 **Cryostem** sur le rejet de greffe ;
- 🚩 **I-share** permettra d'étudier les comportements à risque chez les jeunes adultes ;
- 🚩 **Ofsep** concerne la sclérose en plaque ;
- 🚩 **Canto** sur le cancer du sein qui associera à terme des laboratoires de recherche publics et privés afin de développer des indicateurs pour l'approche clinique des traitements anti-cancer ;
- 🚩 **E4N** permettra pour la première fois de suivre à grande échelle, la santé d'une population à travers trois générations (femmes, filles et petites filles) ;
- 🚩 **Psy-CoH** suivra sur 10 ans 2000 patients jeunes, atteints de 3 maladies psychiatriques majeures (schizophrénie, psychose maniaco-dépressive (« trouble bipolaire »), syndrome d'Asperger) ;
- 🚩 **Hope-Epi** permettra d'identifier les risques environnementaux et les risques génétiques liés au cancer de l'enfant ;
- 🚩 **CKD-reinqui** s'intègre à un programme de recherche international sur l'organisation des soins ;
- 🚩 **CoBlance** sur les cancers de vessie.

Les cohortes constituent l'un des instruments de référence de la recherche en santé publique. Elles permettent d'étudier les déterminants biologiques, sociaux, comportementaux, économiques et environnementaux de la santé, mais également, de comprendre l'évolution des maladies et d'étudier l'interaction entre facteurs génétiques et environnementaux. À terme, ces études à grande échelle permettront d'optimiser les politiques de santé publique et les pratiques médicales.

 [Consulter](#)

- 🚩 [Le 1^{er} appel à projets Cohorte](#)

Lancement des appels à projets « Ville numérique » et « Systèmes de transport intelligent »

Ces deux appels à projets s'inscrivent dans le cadre de l'action « soutien aux nouveaux services et usages du numérique », dotée au total de 2,25 Md€, du programme « Economie numérique » des investissements d'avenir. L'opérateur de ces mesures est la Caisse des dépôts et consignations.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2011.

- 🚩 **L'appel à projets « Ville numérique »** vise à soutenir les projets de R&D sur les technologies, produits et services innovants de la ville intelligente et interactive. Trois thématiques majeures sont couvertes par cet appel : la collecte des données (outils de collecte et de diffusion, développement de capteurs), le traitement et la simulation de données en temps réel et les interfaces d'usages intelligentes (notamment les services sans contact).
- 🚩 **L'appel à projets « Systèmes de transport intelligents »** a lui pour objectif de soutenir les projets de R&D sur les technologies, produits et services innovants dans le domaine des technologies numériques des transports. Il couvre les trois thématiques majeures suivantes : les systèmes d'information des usagers et de billettique, les systèmes d'aide à la gestion des déplacements et les systèmes de communication pour véhicule.

Consulter

- 🚩 [Appel à projets Ville numérique](#)
- 🚩 [Appel à projets Systèmes de transport intelligent](#)

Économie numérique : les appels à projets en cours

Le volet « économie numérique » du programme d'investissement d'avenir prévoit l'investissement de 4,25 Md€ dans le cadre de 9 appels à projets.

4 appels à projets sont encore en cours et peuvent intéresser directement les membres des pôles. Il s'agit de :

- 🚩 [Briques génériques du logiciel embarqué](#) : ouvert jusqu'au 31/03/2011
- 🚩 [e-Education](#) : ouvert jusqu'au 15/04/2011
- 🚩 [e-Santé](#) : ouvert jusqu'au 15/04/2011
- 🚩 [Informatique en nuage - cloud computing](#) : ouvert jusqu'au 15/04/2011

Appels à manifestation d'intérêt en cours

- 🚩 [Solaire](#) : clos le 02/05/2011
- 🚩 [Photovoltaïque](#) : clos le 02/05/2011
- 🚩 [Mobilité](#) : clos le 20/05/2011
- 🚩 [Expérimentations liées aux infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables](#)

▪ PARTENARIAT INTERNATIONAL

Un nouveau partenariat franco-brésilien grâce à l'appel à projets d'OSEO et de la FINEP

Le 2^e appel à propositions pour des projets de R&D développés par les entreprises françaises et brésiliennes est ouvert du 21 septembre 2010 au 20 septembre 2011.

Dans le cadre de leur accord pour développer la coopération technologique entre les entreprises françaises et brésiliennes, OSEO pour la France et la FINEP pour le Brésil, lancent un appel à propositions pour la sélection de projets d'innovation communs susceptibles de bénéficier de financements adaptés.

 Consulter

 [Le 2^e appel à proposition OSEO-FINEP pour des projets de R&D](#)

▪ PARTENARIAT INTERNATIONAL

Une nouvelle coopération franco-russe des pôles de compétitivité et technopôles français

La première édition du programme Interpôle s'ouvre à l'ensemble des pôles de compétitivité et technopôles français jusqu'au 29 avril 2011.

Ce programme consiste en l'organisation de rencontres prises en charge par le service scientifique de l'Ambassade de France en Russie. Il a pour but d'offrir aux PME innovantes, en association avec un de leurs partenaires de recherche académique, une mission d'évaluation et d'identification de partenaires de coopération entre acteurs français et russes sur des projets de R&D. Le programme permet d'effectuer des missions sur l'ensemble du territoire russe.

 Consulter

 [La nouvelle coopération franco-russe](#)

ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

▪ PUBLICATION

Nouveau : le bulletin de veille sur les aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité

Le bureau de la coordination des politiques européennes de la DGCIS établit chaque mois une veille des principales aides d'État en faveur de l'innovation, au sein de l'Union européenne.

Cette veille permet d'effectuer une comparaison des mesures mises en place par les États membres et également d'appréhender les activités subventionnées des entreprises implantées en Europe.

 Consulter

 Les éditions de [février](#) et [mars 2011](#) (*format pdf*)

REPÈRES

**4,7
milliards
d'euros**

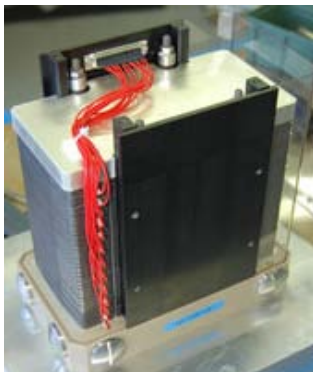
C'est le budget cumulé, prévu depuis 2005, pour les projets de R&D aidés FUI, jusqu'au 11^e appel à projets.

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ ÉNERGIE

Bahia : un banc de tests pour pile à combustible, au service de la formation

Labellisé en 2006 par le pôle de compétitivité Capenergies spécialisé dans le secteur des énergies non émettrices de gaz carbonique et de la maîtrise de l'énergie, le projet Bahia a reçu le soutien du fonds unique interministériel (FUI) lors du 1er appel à projets.



Pile à combustible Bahia. Hélon

La croissance de la consommation énergétique, l'épuisement de certaines ressources d'énergie fossiles et les risques environnementaux associés ont pris une importance toute particulière.

Dans ce contexte, l'hydrogène apparaît comme un vecteur énergétique à fort potentiel. Associé à la pile à combustible, il offre de nouvelles perspectives pour produire de l'énergie mais aussi pour le stockage de l'électricité produite par les énergies renouvelables intermittentes telles que l'éolien ou le photovoltaïque.

Cette dernière fonction la rend très attractive auprès des industriels, de l'enseignement supérieur et des universités.

L'enjeu du projet était de développer un outil de formation de haut niveau, permettant aux étudiants de comprendre le principe théorique d'une pile à combustible et de se familiariser avec son fonctionnement pratique. Le seul système commercialisé était allemand et il intégrait une pile à combustible canadienne. Les demandes des universitaires et les études de marché ont montré l'intérêt d'un produit innovant, intégrant un contenu pédagogique, un simulateur et un banc de qualité industrielle fortement instrumenté.

Un projet porté par la société Helion, spécialiste de l'hydrogène et du stockage de l'énergie

Le projet a été coordonné par la société [Helion](#), spécialisée dans les systèmes hydrogène et le stockage de l'énergie, filiale du groupe Areva.

Il a réuni divers partenaires :

- [l'Ecole Polytechnique](#), [l'IUT de Marseille](#) et [l'Ecole des Mines \(Armines\)](#) qui ont contribué à la définition des spécifications du système, à l'élaboration de supports pédagogiques et à la conduite des tests des bancs en conditions réelles ;
- la [société CAPSIM](#) intervenant dans l'ingénierie de simulation ;
- [Alpheia Hydrogène](#), pour la diffusion des informations sur l'hydrogène et ses applications

Un projet portant sur la réalisation complète d'un système

L'objectif initial du projet consistait à développer deux prototypes de bancs didactiques fonctionnant avec une pile à combustible. Les travaux ont permis la définition des exigences pédagogiques et de sécurité ; la réalisation d'un premier prototype intégrant une pile à combustible de 1kW électrique et thermique, puis d'un second prototype représentatif d'une tête de série ; la livraison des deux bancs prototypes aux clients/partenaires et la récupération de données sur leur retour d'expérience.

Une collaboration active avec les universitaires pour définir les besoins pédagogiques

Les développements ont été menés en étroite collaboration avec les enseignants de l'Ecole Polytechnique et de l'IUT de Marseille, de manière à répondre aux besoins pédagogiques les plus représentatifs des futurs utilisateurs. Une des difficultés majeures a consisté à adapter un système industriel complexe de manière à le rendre accessible à un public non averti et ce à un coût attractif. Par ailleurs, la stratégie de sécurité a été développée pour tenir compte des impératifs d'exploitation en milieu universitaire. Les deux bancs de test équipés d'une pile à combustible permettent notamment au travers du simulateur, de réaliser une large gamme d'expérimentations. Après trois ans d'expérimentation à l'Ecole Polytechnique et à l'IUT de Marseille, Helion continue de suivre de près ces équipements afin d'intégrer leur retour d'expérience dans les nouveaux bancs.

Des résultats concrets très prometteurs

La réalisation de ces deux prototypes, a permis à Helion de poursuivre ses objectifs d'industrialisation et de commercialisation en lançant, dès 2009, son premier produit industriel de la ligne Helion Didactic System, Bahia : un concept innovant qui s'inscrit dans la stratégie d'Areva de sensibiliser les générations futures aux solutions de haute technologie et non émettrices de CO2 pour la production d'énergie.

Une équipe Bahia a été constituée afin d'assurer le suivi des ventes et la fabrication du banc didactique nécessitant l'embauche de 3 personnes supplémentaires. Le système lui-même a été amélioré et dispose, à présent, d'un simulateur de fonctionnement de la pile à combustible au travers de modules applicatifs pour le secteur naval, le secours électrique et le couplage aux énergies renouvelables. En outre, un contrat de distribution avec la société SDMS a été signé début 2009 afin d'élargir les ventes aux lycées.

A ce jour, une vingtaine de systèmes ont été vendus à des partenaires et clients nationaux (l'ENSEM Nancy, l'ENIM Metz, l'INSA Lyon, l'IUT de Marseille, l'école des Mines Nice, le CEA Tours, GDF Paris, l'IUT de Poitiers, l'Université de l'île de la Réunion, l'IUT de Corte, l'ENSAM Aix-en-Provence, l'UFR Belfort, l'Ecole Polytechnique de Paris, l'IUT de Bourg-en-Bresse, le lycée Martin Nadaud de Saint Pierre des Corps, l'ESIP Poitiers, l'IUT de Cherbourg, la société Mc PHY). Un club utilisateur est en train de se mettre en place et permettra aux écoles et laboratoires universitaires d'échanger leurs expériences, leurs modules de travaux pratiques et de prioriser les améliorations du produit.

Fort de ces ventes prometteuses et de la satisfaction de ses clients français, Helion vise à présent des ventes de ces bancs d'essais à l'international et monte actuellement un réseau de distribution en Europe.

 En savoir plus

 [Bahia en images](#)

 [Helion](#)

 [Capenergies](#)

▪ PROJETS DES PÔLES

Le pôle Images et Réseaux distingue ses meilleurs projets

Lors de sa prochaine assemblée générale, Images et Réseaux donnera la part belle à ses projets collaboratifs en cours, avec une compétition amicale destinée à leur offrir une vitrine majeure. Les **Trophées « Loading the Future »**, qui reprennent le slogan du pôle, tiendront leur première édition.



Assemblée générale Images et Réseaux. Copyright Images et Réseaux

Le principe

Pendant une matinée complète, les porteurs de projets qui le souhaitent viendront présenter leurs projets aboutis ou en cours d'achèvement pour lesquels les premières retombées scientifiques et économiques sont déjà perceptibles. Ils seront évalués selon une grille de critères prédéfinie et des catégories permettant à chaque type de projet (projets FUI, ANR ou OSEO) de valoriser ses qualités spécifiques. La salle sera ouverte au public et un jury mixte de permanents du pôle, de journalistes et de représentants de financeurs sera composé pour l'occasion. Il assistera à toutes les présentations puis délibérera et donnera ses résultats à la fin de l'assemblée générale, en après-midi.

Toutes les présentations seront filmées et mises en ligne dès le lendemain, permettant ainsi de conserver la trace de l'événement, tout en offrant une vitrine virtuelle aux projets en compétition.

Et le gagnant est

Trois Trophées seront remis à cette occasion. Outre leur trophée et une caisse de champagne, les gagnants, auront droit à une couverture spéciale dans tous les médias du pôle notamment des interviews sur le blog de tous les dirigeants des partenaires du projet. Une opération de relations presse spécifique aux trophées sera mise en place pour l'événement : des retombées média sont également attendues.

La conception/rédaction d'une fiche média, conçue comme une synthèse accessible à un public non spécialiste, sera d'ailleurs offerte par Images et Réseaux à tous les projets participants.

Les Trophées *Loading the future* auront lieu le 12 avril 2011, de 9h à 12h30 aux Champs Libres à Rennes en collaboration avec l'[Espace des Sciences](#).

 [Consulter](#)

 [Le blog Images et Réseaux INFO](#)

 [Contact](#)

 [Emmanuelle Garnaud-Gamache](#)

Le pôle Vegepolys signe un partenariat avec le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF)

Pour intensifier la présence des PME membres du pôle, sur les marchés d'exportation, Vegepolys vient de signer une convention de partenariat avec le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France.



Signature de la convention entre le pôle Vegepolys et le CNCCEF. Copyright : VEGEPOLYS

Rapprochement avec l'Université de Californie de Davis, mission exploratoire au Mexique et en Californie, mission commerciale en Chine, signature d'un accord avec EuroChile, etc... En 2010, Vegepolys, pôle de compétitivité à vocation mondiale du végétal, a considérablement renforcé son maillage à l'international.

Le pôle ne limite pas son rôle de facilitateur à la R&D (mise en réseau d'entreprises et de centres de recherche pour faire éclore des projets collaboratifs innovants). En effet, après avoir labellisé près de 100 projets pour améliorer la compétitivité des entreprises des filières du végétal spécialisé (semences, fruits et légumes, horticulture ornementale, productions viticoles et cidricoles, champignons, plantes médicinales à parfum et aromatiques...), Vegepolys favorise et accélère leur accession aux marchés internationaux.

La convention de partenariat signée par le président du pôle Vegepolys et le président national du CNCCEF, le 10 décembre 2010, à Angers, représente pour les entreprises membres du pôle de compétitivité un outil supplémentaire pour gagner à l'export.

Cet accord va permettre d'accélérer la croissance à l'international des PME membres du pôle, grâce à :

- la mise à leur disposition des contacts et réseaux des conseillers du commerce extérieur ;
- l'encouragement à trouver leur place sur le marché international, via le groupe de travail « pôles de compétitivité ».

Cette instance a été créée pour coordonner l'appui des conseillers et élaborer de véritables stratégies de développement international dédiées aux PME membres de ces pôles, notamment au moyen de « parrainages » à l'international.

Les adhérents du pôle pourront à nouveau rencontrer ce réseau le 10 juin 2011 à Angers au Parc Terra Botanica.

 En savoir plus

➤ [Le communiqué de presse Vegepolys du 10 décembre 2010](#)

Quand Vitagora s'allie aux pôles Qualiméditerranée et PASS pour l'émergence de projets innovants

Le pôle de compétitivité agroalimentaire Vitagora, de Bourgogne et de Franche-Comté, s'engage dans deux actions partenariales avec des pôles aux domaines d'activité complémentaires afin d'initier des projets innovants.

Contribuer à la compétitivité de l'agriculture, de la viticulture et des procédés agroalimentaires en développant l'innovation

Vitagora et le pôle agroalimentaire languedocien, Qualiméditerranée apportent le témoignage de leur volonté de travailler ensemble, en particulier sur la thématique des agrotechnologies, des agroéquipements et des TIC. Il s'agit de mettre les techniques d'information et de communication (TIC) au service de l'agriculture de précision afin de permettre le développement de pratiques culturales plus efficaces et qui s'inscrivent dans une vision de l'agriculture durable. Les deux pôles ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour inciter les entreprises, les laboratoires, les centres techniques et les organismes de formation à proposer des idées, voire à présenter des projets en cours de montage, afin que les deux pôles puissent soutenir les meilleurs d'entre eux. « *Notre objectif est de contribuer à la compétitivité et à la durabilité de l'agriculture, de la viticulture et des procédés agroalimentaires par le biais du développement de produits ou de services innovants* », résumant les responsables des pôles.

Mieux caractériser la perception gustative pour le développement de produits alimentaires.



Signature de l'accord par les pôles Vitagora et PASS. Copyright Vitagora

En parallèle, Vitagora et le pôle de compétitivité Parfums Arômes Senteurs Saveurs (PASS) ont créé ensemble un accord de domaine d'action stratégique.

Les objectifs de cet accord sont de favoriser le lancement de projets permettant de mieux caractériser la perception gustative pour le développement de produits alimentaires. Cela passera par la mutualisation des compétences mises en œuvre par chaque pôle.

Ainsi, pour Vitagora, il s'agira d'étudier la complexité des mécanismes de libération et de perception des arômes en relation avec la matrice alimentaire. Pour le pôle PASS, il convient de développer des arômes d'origine naturelle et de les incorporer de manière optimisée dans les produits alimentaires. Au cœur du programme d'action de cet accord, la relance d'un club « *Arômes et formulations alimentaires* » associant industriels des arômes et professionnels des industries agroalimentaires. Ce club organisera une manifestation plénière annuelle, ouverte à tous publics. Elle servira de base de lancement à divers groupes de travail composés des adhérents des pôles partenaires, avec pour objectif la génération de projets d'innovation.

Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR

Adresse : 8, rue de Penthièvre 75 008 PARIS

- Directeur de la publication : Patrick Crézé
- Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
- Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Nicolas Daubresse, Nicole Dechervois, Emma Delfau, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Arnaud Lafont, Fabienne Ragache, Laetitia Tailliez, Thierry Vautrin et tous les pôles de compétitivité associés
- Conception et réalisation : **Stratis**
- Photos : **Stratis**, Helion, Pôles de Compétitivité Capenergies, Images et Réseaux, Vegepolys, Vitagora, Parfums Arômes Senteurs Saveurs (PASS), X

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

Datar



dgcis
Direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services